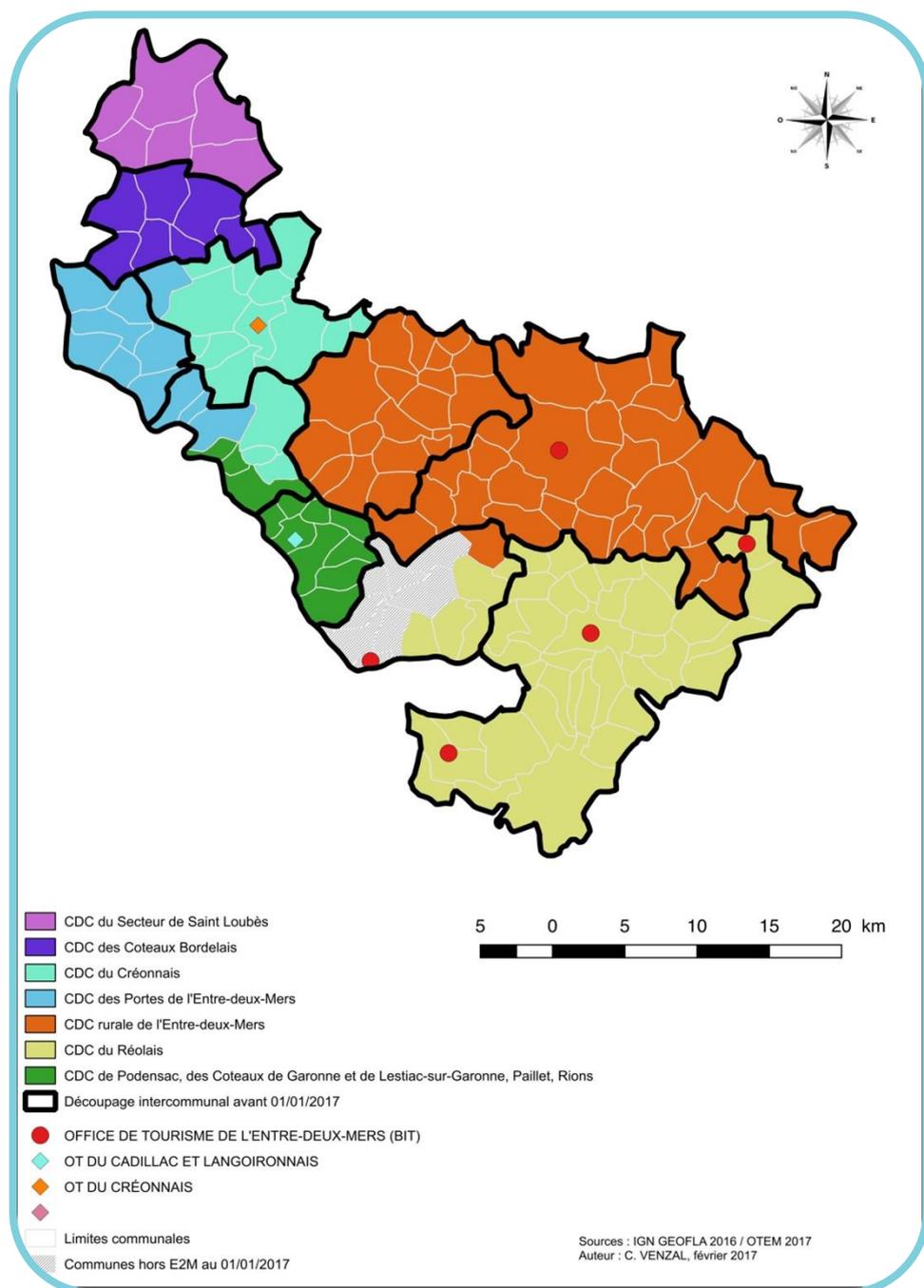


L'Entre-deux-Mers, une organisation touristique en avance de 20 ans

La structuration touristique de longue date de l'Entre-deux-Mers donne à voir une forte synergie entre les différents acteurs et la volonté de faire de ce territoire le théâtre d'un tourisme durable.

Périmètre couvert par l'action de l'Office de Tourisme de l'Entre-deux-Mers



Le territoire

L'Entre-deux-Mers (E2M) est un territoire délimité par la Garonne au sud, la Dordogne au nord, et une ligne Sainte-Foy-la-Grande La Réole à l'Est. Entre-deux-Mers signifie en latin "inter duo maria" ("entre deux rivières remontées par la marée"). Cette région géographique est le plus vaste territoire d'appellations d'origine contrôlées viticoles du département de la Gironde : 85% des vins de Bordeaux y sont produits. L'Entre-deux-Mers comptabilise ainsi une quinzaine d'AOC gérées par sept syndicats viticoles (Organismes de Défense et de Gestion).

Ce territoire est aussi connu pour ses bastides-marchés et ses abbayes citées par des écrivains plus ou moins célèbres. Le géographe Guy Di Méo souligne ce point dans ses analyses en indiquant que « quelques traits historiques majeurs ont contribué à singulariser un territoire de l'Entre-Deux-Mers, à jeter les bases d'une instance géographique et d'une idéologie territoriale au cours des siècles. »¹

¹ Di Méo Guy, Hinnewinkel Jean-Claude. Une méthode d'identification territoriale appliquée à l'Entre-Deux-Mers (Gironde) / A territorial identification method applied to the Entre-Deux-Mers (Gironde). In : Annales de Géographie, t. 108, n°607, 1999. p. 240.



Credits : Entre-deux-Mers Tourisme

L'analyse du territoire montre une présence forte des vignobles sur la partie centrale de l'Entre-eux-Mers. Les terres agricoles se localisent plus sur l'est du territoire. Et l'urbanisation est surtout présente à la périphérie de l'agglomération bordelaise. La problématique de la périurbanisation a été mentionnée par les acteurs rencontrés sur la commune de Quinsac. La partie sud se trouve trop éloignée des axes principaux de circulation pour pouvoir attirer des bordelais souhaitant s'installer à la campagne. Le maire de Sauveterre de Guyenne nous a indiqué qu'environ 80% de la population de sa commune vivent et travaillent sur le territoire.

Pour compléter cette rapide présentation, on citera le travail d'Yves RAIBAUD qui indique dans son introduction que « l'Entre-deux-Mers, située entre Dordogne et Garonne, a subi dans le dernier quart du

XXe siècle les effets conjugués de la disparition du monde rural agricole et de l'étalement de la métropole bordelaise. »². En traversant rapidement ce territoire, on constate que les sites sont relativement éloignés les uns des autres. Toutefois, on peut ressentir, sur cet espace, une cohérence territoriale de mise en valeur de la culture, du patrimoine et des vignobles. Les routes comptent de nombreux panneaux d'information, d'invitation à la visite des exploitations viticoles et des restaurants labellisés.

Par contre, cette découverte s'effectue principalement par voiture et les points d'observation des paysages sont assez rares en raison des limites privatives des champs, des vignes et des forêts longeant les axes routiers. Cette impression coïncide avec les remarques des élus-viticulteurs rencontrés qui ont indiqué recevoir principalement des groupes

² Yves Raibaud, « Entre-deux-Mers 1980-2000 : une histoire de développement local », Pour 2009/2 (n°201), p. 163-169, DOI 10.3917/pour.201.0163

d'autocaristes, des automobilistes et très peu de marcheurs ou de cyclistes. Les espaces parcourus se caractérisent par des terres cultivées, entretenues et les acteurs nous l'ont répété plusieurs fois « jardinées » par les hommes et les femmes de ce territoire au bénéfice des urbains (propos de l'élue du nord du territoire, Mme Ventura Fornos et du maire de Sauveterre de Guyenne, M. D'Amécourt). Guy Di Méo rejoint cette appréciation paysagère succincte, en

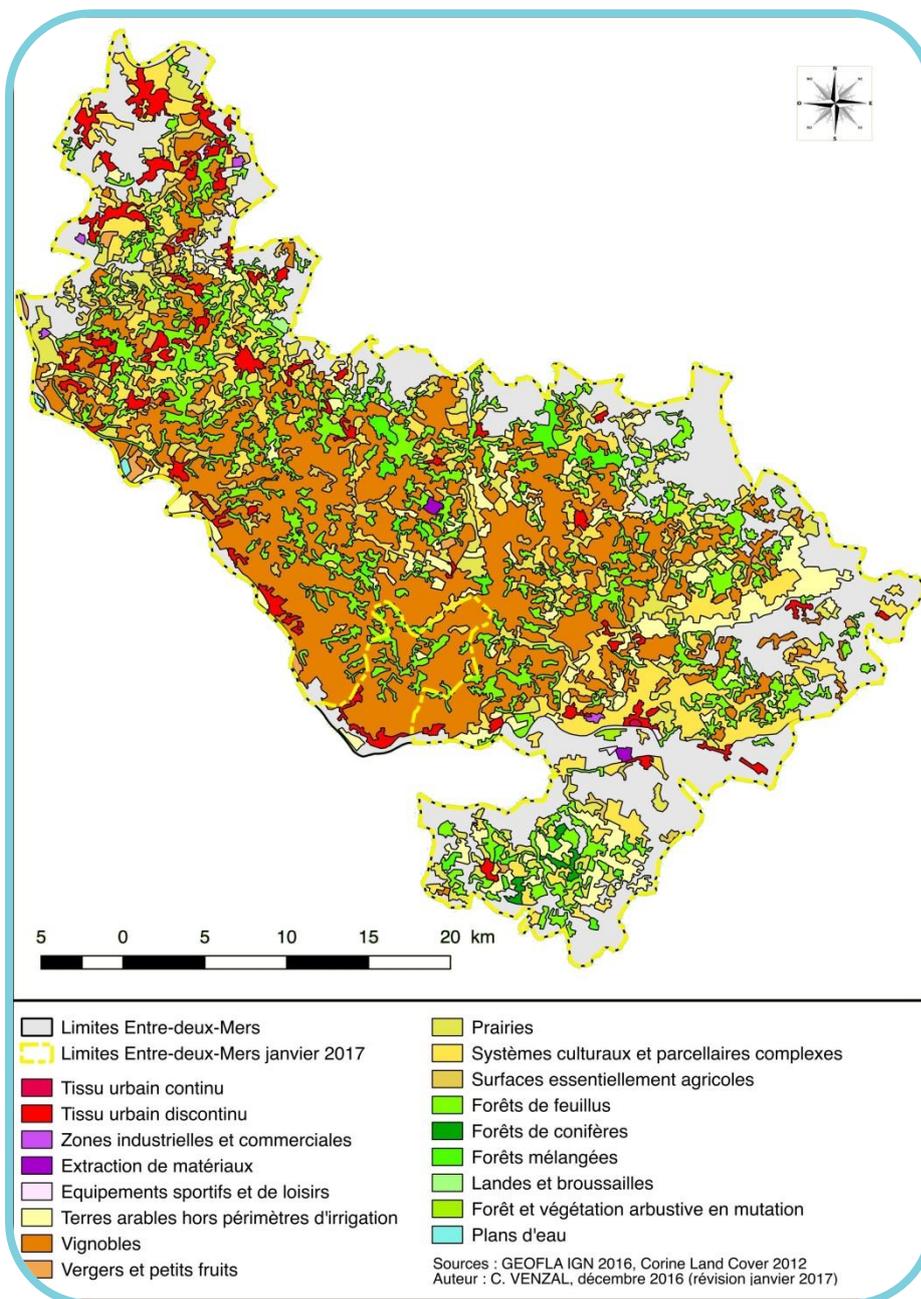
indiquant que « l'économie viticole, le patrimoine et la culture, la nature aménagée par l'Homme et ses paysages imprègnent puissamment les représentations territoriales de l'Entre-Deux-Mers... »

Sur la question de l'énergie associative, l'équipe de l'association des Chantiers de Tramasset par sa genèse, son évolution et son actualité complexe confirme ce positionnement particulier qui construit l'histoire contemporaine de l'Entre-deux-

Mers. Les responsables et l'équipe des Chantiers Tramasset imaginent actuellement des projets pour les années à venir ambitionnant notamment un développement par le tourisme. Ce point paraît essentiel dans une approche durable du tourisme.

La fréquentation touristique du territoire est composée à 75% d'excursionnistes. Il s'agit avant tout d'un tourisme de passage soit en provenance de la métropole bordelaise (habitants et touristes visitant Bordeaux), soit de croisiéristes passant quelques heures sur les bords de Garonne ou encore de visiteurs de la Dordogne toute proche.

Aussi, l'Entre-Deux-Mers comptabilisait 12 944 lits touristiques (8 173 lits marchands) en 2014, soit 5,3 % de l'offre de la Gironde.



Le tourisme dans l'Entre-deux-Mers : l'OTEM, structuration et répartition des missions touristiques sur le territoire

Jusqu'au 1er janvier 2017, le territoire se composait de 10 Communautés de Communes (CC), 2 Pays (PETR Cœur Entre-deux-Mers et Pays Sud Gironde). Le Pays Haut E2M est l'entité administrative ; le Pays Sud Gironde est le territoire de projet issu de la mutualisation entre le Pays Haut Entre-deux-Mers, le Pays Rives de Garonne et la Communauté de Communes du Bazadais. Ces territoires sont engagés dans un travail commun de développement touristique animé par le Pays d'Accueil Touristique (PAT). Cette structuration permet la contractualisation auprès des partenaires institutionnels (Région, Département) dans le cadre d'appels à projets ou de convention d'organisation touristique territoriale qui soutiennent l'action locale.

Quatre Offices de Tourisme partagent les mêmes objectifs dans le cadre du Pays d'Accueil Touristique Entre-deux-Mers : l'Office de Tourisme du Créonnais, l'Office de Tourisme du Targonnais, l'Office de Tourisme du Cadillacais et Langoirannais, et l'Office de Tourisme de l'Entre-deux-Mers (OTEM). Ils détiennent les missions de base (accueil, info,

promotion, coordination) après délégation de ces compétences par leur(s) CC.

Au 1er janvier 2014, la surface de l'Entre-deux-Mers était de 1 300 km² (environ 12% de la superficie du département de la Gironde), sur 141 communes représentant un total de 114 000 habitants. L'Entre-deux-Mers comptabilisait, en 2014, 12 944 lits touristiques (8 173 lits marchands) soit 5,3 % de l'offre de la Gironde. Depuis le 1er janvier 2017 (Loi Notre), le territoire s'est recomposé en 7 intercommunalités et a perdu une partie des communes proches du territoire du Langonnais.

L'OTEM est une association créée en janvier 1996 sur le territoire de 82 communes regroupées en 3 intercommunalités. L'OTEM intervenait, suite à la reconnaissance du Pays d'Accueil Touristique en 2001, sur l'ensemble géographique de l'E2M soit 149 communes. Le directeur de la MOPA (Mission des Offices de tourisme et Pays touristiques d'Aquitaine devenue depuis le 1er janvier 2017 la MONA : Mission des Offices de tourisme de la Nouvelle Aquitaine), Jean-Luc Boulou est l'un des initiateurs de la structuration touristique de l'Entre-deux-Mers sous la dénomination d'OTEM qu'il a dirigé durant une 10aine d'années.

Au niveau régional, ce territoire de l'Entre-deux-Mers est cité comme une référence

en matière d'organisation et de structuration touristique. Guy Di Méo indiquait déjà dans son article de 1999 que « l'échelle du Syndicat intercommunal touristique de l'Entre-deux-Mers (devenu récemment Office de Tourisme de l'Entre-deux-Mers), en place et en activité depuis plusieurs années pour l'ensemble de la péninsule, reste un cas particulier dont les responsables relèvent à la fois la cohérence et l'opportunité économiques, mais aussi les difficultés techniques de mise en œuvre. »

La première convention tripartite d'organisation touristique et territoriale a été signée en 2008 entre l'OTEM, la Région et le Département. Le souhait des responsables de l'OTEM repose sur une mise en commun des moyens et des projets avec l'ensemble des acteurs du territoire. En résumé, les Communautés de Communes délèguent leurs compétences tourisme, soit entièrement à l'OTEM, soit à leur OT intercommunal pour les missions d'accueil et d'information et à l'OTEM pour la mission développement. L'OTEM fait le lien avec les Pays sur des projets touristiques publics et privés par exemple sur des projets bénéficiant de co-financements de fonds européens (LEADER). Il existait auparavant un lien financier entre l'OTEM et le PETR Cœur Entre-deux-Mers, à présent seule une convention pluriannuelle lie les deux structures.

Selon les statistiques relevées par les équipes de l'OTEM, 75% de la fréquentation du territoire de l'Entre-deux-Mers se compose d'excursionnistes. Il s'agit avant tout d'un tourisme de passage soit en provenance de la métropole bordelaise (habitants et touristes visitant Bordeaux), soit de croisiéristes passant quelques heures sur les bords de Garonne ou encore de visiteurs de la Dordogne toute proche. Au niveau du fonctionnement de l'OTEM, une demande de visite sur site peut être formulée par un viticulteur ou un restaurateur par exemple afin d'évaluer son activité (temps de visite du technicien de l'OTEM environ 2 heures selon les sites). Les objectifs de cette organisation sont de maintenir et de renforcer le lien entre les différentes actions des OT du territoire de l'Entre-deux-Mers, de favoriser la cohésion d'équipe, d'être présents auprès des acteurs touristiques et de communiquer avec les collectivités. On comprend ainsi que la réponse du territoire de l'Entre-deux-Mers à l'appel à projets de la Région sur la structuration touristique 2015-2020 propose de « parfaire la structuration touristique à l'échelle d'un bassin de vie cohérent, identifié et identifiable ». Pour illustrer cette idée reprise lors de nos entretiens (notamment avec les élus de Sauveterre-de-Guyenne), il nous a été mentionné un exemple de coopération entre les collectivités, les viticulteurs et

l'OTEM : la mise en œuvre de routes des vins.

Suite à un travail mené avec les syndicats viticoles, l'OTEM a constitué une offre touristique basée sur des outils adaptés à la visite augmentée du territoire viticole. Dès 2006, les syndicats viticoles ont sollicité les Communautés de Communes afin de doter le territoire de routes des vins. En 2007, les Communautés de Communes de l'Entre-deux-Mers et les 7 Syndicats Viticoles se constituent en Groupement de commande « Signalétique ». Ce Groupement de commande sera le maître d'ouvrage de l'étude opérationnelle signalétique à réaliser. En 2009 et 2010, l'étude opérationnelle est réalisée et porte sur : les Relais d'Information Service, les lieux dits, la Signalisation d'Information Locale et les itinéraires touristiques notamment composés de plusieurs routes des vins. Depuis 2016, l'OTEM

commercialise 9 routes des vins, tandis que le groupement de commande s'est chargé de la pose et de la dépose des panneaux nécessaires.

Ce projet est intéressant en termes de mutualisation des moyens, de mise en réseau et de réponse aux attentes des touristes souhaitant découvrir les vignobles, les viticulteurs et les vins de ce territoire. En limitant par exemple le nombre de panneaux aux abords des axes routiers, ce projet agit sur la pollution visuelle caractérisant un trop grand nombre de nos territoires touristiques.

Dans le dossier de candidature de l'OTEM, les pistes de développement touristique proposées souhaitent également « affirmer et positionner l'Entre-deux-Mers comme une destination majeure pour la pratique du vélo. » Selon les services de l'OTEM, le département de la Gironde se place au niveau national pour augmenter le nombre de kilomètres de pistes cyclables aménagées. Il s'agit, donc pour



Crédits : Entre-deux-Mers Tourisme

les responsables de l'OTEM, « de positionner l'Entre-deux-Mers, comme leader de l'activité vélo, sous toutes ses formes, dans ce département. »

Lors de nos rencontres avec les acteurs touristiques du territoire, les dirigeants d'une petite entreprise O2Cycles, très innovante et prometteuse, nous ont expliqué la problématique des itinéraires cyclables et ont mentionné le danger de circuler à vélo sur certaines portions routières de l'Entre-deux-Mers. Ils souhaitent, dans un développement touristique durable du territoire, une mise à plat des données sur la construction continue des itinéraires vélos, associé à une réflexion sur les transports alternatifs. Leur clientèle est principalement étrangère, elle souhaite découvrir le sud de la France à vélo. Cependant, O2Cycles constate tous les jours un problème de perception des cyclistes y compris sur les voies vertes mélangeant, dans un même circuit, des pratiques de mobilité parfois antinomiques. L'E2M envisage de mener un vrai travail de fond sur ces

questions de mobilités dites douces et sur leur compatibilité technique.

Au niveau des projets de développement touristique, l'OTEM a relevé un intérêt vis-à-vis du sujet de l'accessibilité, de la part des collectivités du territoire de l'Entre-deux-Mers. Dans un objectif de développement durable, la mise en accessibilité des territoires est un élément clé que les élus ont souhaité approfondir ces dernières années. Le Syndicat Mixte du Pays Cœur Entre-deux-Mers a lancé en avril 2013 un projet intitulé « Territoires et tourisme adapté ». L'idée est de faire du territoire Cœur Entre-deux-Mers « une destination accessible à tous ». Dans le cadre de ce projet, le Syndicat Mixte a souhaité coopérer avec deux autres territoires français (Loire Forez et Châtaigneraie Limousine). La construction de ce projet s'est faite en trois temps. Un premier temps sur la structuration du projet comprenant : l'identification d'enjeux et d'objectifs. Un

second temps consacré à l'émergence d'un plan d'actions. Enfin un troisième temps se veut plus opérationnel puisqu'il est dédié à la réalisation des actions avec une méthodologie commune et partagée entre les trois territoires partenaires du projet.

A titre d'information, on peut citer deux candidatures acceptées dans le cadre de l'appel à initiatives de l'OTEM (qui se clôture à la fin de l'année 2017). Le premier projet est l'acquisition par la mairie de Créon, pour sa station vélo, de deux vélos adaptés (handbike et vélo cargo). Le développement de la station est géré par Aurélie Garrabos. Un deuxième projet (plus ambitieux) est la création d'un outil numérique de visite en autonomie du Château Malromé (ancienne demeure familiale de Toulouse Lautrec) qui apportera de l'interactivité, du ludique mais aussi de l'accessibilité. D'autres projets voient le jour, sans forcément être aidés financièrement par ce dispositif. L'OTEM suit notamment un projet, non uniquement touristique, d'où son intérêt dans une approche de développement durable. Il s'agit d'une ferme de médiation animale, conçue tout particulièrement pour le public fragilisé (le porteur du projet est une ancienne éducatrice spécialisée). L'OTEM (Charlotte Genet) accompagne le porteur de ce projet pour surmonter les nombreux obstacles, urbanistiques, juridiques, financiers et en souhaitant



ajouter une dimension touristique complémentaire.

Cette vision touristique va permettre l'OTEM de proposer cette prestation à un public de passage (réflexion sur la visite en autonomie et les heures et périodes d'ouverture, etc.). En parallèle, le porteur de projet souhaite développer de l'hébergement insolite pour accueillir des cavaliers. L'OTEM travaille donc sur ce projet également avec le président de l'association européenne de la Route de d'Artagnan pour proposer une découverte du territoire sans voiture.

Enfin, on pourra citer la volonté des acteurs de l'OTEM de développer sur l'ensemble du territoire un wifi territorial auprès des prestataires touristiques afin de leur permettre de proposer à leurs clients un accès internet sécurisé et moins coûteux. Ce déploiement d'une vingtaine de bornes en un an est accompagné par une volonté locale d'animation numérique avec une personne de l'équipe de l'OTEM dédiée à cette mission.

Ces orientations stratégiques marquent une intention locale d'agir en faveur de la mise en œuvre d'une politique dite de tourisme durable. Dans cette idée, on peut énoncer comme projet favorisant la participation citoyenne aux questions touristiques, l'enquête intitulée « Tourisme et Habitants en E2M », organisée par l'équipe de l'OTEM afin de développer ses relations avec les habitants et



Credits : Entre-deux-Mers Tourisme

de connaître leur perception du territoire, leurs attentes. Environ 372 personnes ont répondu à cette enquête et on note, dans les premiers résultats, que 64% des répondants sont des non-natifs de l'E2M.

Leur première motivation d'installation sur ce territoire est la qualité de vie, ensuite la famille suivie par la proximité avec Bordeaux qui n'est donc pas, pour les répondants, le premier avantage de l'E2M. De manière générale, les habitants interrogés se sentent privilégiés d'habiter ce territoire (77% des réponses). Ils sont 75% à trouver ce territoire assez attractif en matière d'activités, de loisirs et de services. Ce sentiment est également à mettre en parallèle avec le souhait des répondants d'en savoir plus sur ce territoire (82,5%).

Selon les administrateurs de ce questionnaire, « ce résultat est un signe positif sur la vision des habitants de ce territoire car ils se sentent privilégiés, le

trouvent globalement attractif mais ils sont conscients de ne pas bien le connaître et souhaitent donc mieux l'appréhender ». Enfin, il a été demandé aux habitants de donner 3 adjectifs qui qualifient l'Entre-deux-Mers. Les six réponses les plus citées sont par ordre décroissant : vallonné, verdoyant, agréable, beau, viticole et accueillant.

Enseignements de l'expérience tourisme durable de l'OTEM : la coopération, l'écoute des attentes des acteurs et le travail avec les élus

Gouvernance et pilotage du tourisme durable

On peut établir que la répartition des compétences sur le territoire de l'Entre-deux-Mers est en avance de 20 ans. En effet, la loi NOTRe a rendu, au 1^{er} janvier 2017, la compétence de la promotion du tourisme et la création d'Office de tourisme, obligatoire au niveau intercommunal. Ce transfert et ce partage de la compétence touristique ont été anticipés et expérimentés par les animateurs de l'OTEM depuis 1996. Suite aux écoutes sur ce territoire, on peut établir que l'accompagnement des porteurs de projets par les équipes de l'E2M (OTEM et Pays) est absolument essentiel dans un objectif de développement du tourisme durable. L'OTEM par sa présence sur le territoire et sa connaissance des enjeux contemporains du tourisme aident les acteurs à orienter leurs politiques vers une plus grande collaboration et coopération territoriales. Cependant, quels enseignements peut-on tirer de l'expérience de l'E2M ?

L'article de Guy Di Méo a été publié en 1999. Suite à nos observations, entretiens et rencontres, il nous semble que

« l'instance géographique » est incontestable et persistante, « l'instance économique » continue à se concentrer au nord-ouest de l'Entre-deux-Mers, dans les deux ensembles « urbano-industriels » proches de Bordeaux, et peut-être en longeant la Garonne plus que la Dordogne.

« L'instance idéologique » puise beaucoup de sa réalité dans le patrimoine culturel situé à l'est du territoire (Créon-La Sauve...) où semble se concentrer le dynamisme associatif et citoyen.

« L'instance politique » déjà peu cohérente se complexifie en se simplifiant : les réformes cantonales et d'organisation territoriale auront sans doute des conséquences considérables comme nous le montre la carte des intercommunalités au 31 décembre 2016 et celle du 1^{er} janvier 2017 qui voit plusieurs intercommunalités franchir la Garonne et la Dordogne. De plus, l'existence de l'OTEM au plan géographique se situe à l'Est, comme pour pallier le manque de patrimoine

historique et culturel (la référence aux bastides davantage présente dans cette partie est peu mise en avant) et la faiblesse de l'instance politique. Il semble aussi que c'est là que la participation citoyenne soit le moins sollicitée.

L'OTEM paraît donc profiter d'une réputation et d'un patrimoine qui se situe en dehors de son propre périmètre de compétence. D'où l'importance de mieux cerner la stratégie des actions qu'il porte.

Guy Di Méo ajoute par ailleurs : « L'Entre-Deux-Mers forme aujourd'hui un embryon de territoire de nature essentiellement idéologique. En dehors des appellations viticoles, son originalité économique n'existe guère. Sa géographie, ses paysages sont sans doute plus typiques que son économie. Mais leur personnalité ne revêt pas assez de puissance pour susciter une lecture identitaire indiscutable des lieux qu'ils associent. Quant à l'unité politique, de nos jours comme hier elle tient plus du mythe que de la réalité. ».



Credits : Entre-deux-Mers Tourisme

Ce questionnement sur l'identité est ressorti lors des écoutes et nous a permis d'identifier un ensemble de termes concernant le développement durable, le tourisme, le patrimoine et le territoire répartis selon trois groupes d'acteurs (cf. figure ci-après).

Les mots utilisés par chacun des groupes sont complémentaires dans la définition d'un tourisme durable sur ce territoire mais peu de termes sont identiques.

On peut avancer que les trois groupes d'acteurs annoncent travailler dans le sens d'un développement touristique durable du territoire mais ils en ont une vision et une définition certes complémentaire mais

aussi assez différentes. En complément, nous pouvons ajouter qu'une partie des acteurs rencontrés estiment que l'OTEM devrait renforcer sa présence auprès des touristes, donc dans les bureaux d'information du territoire.

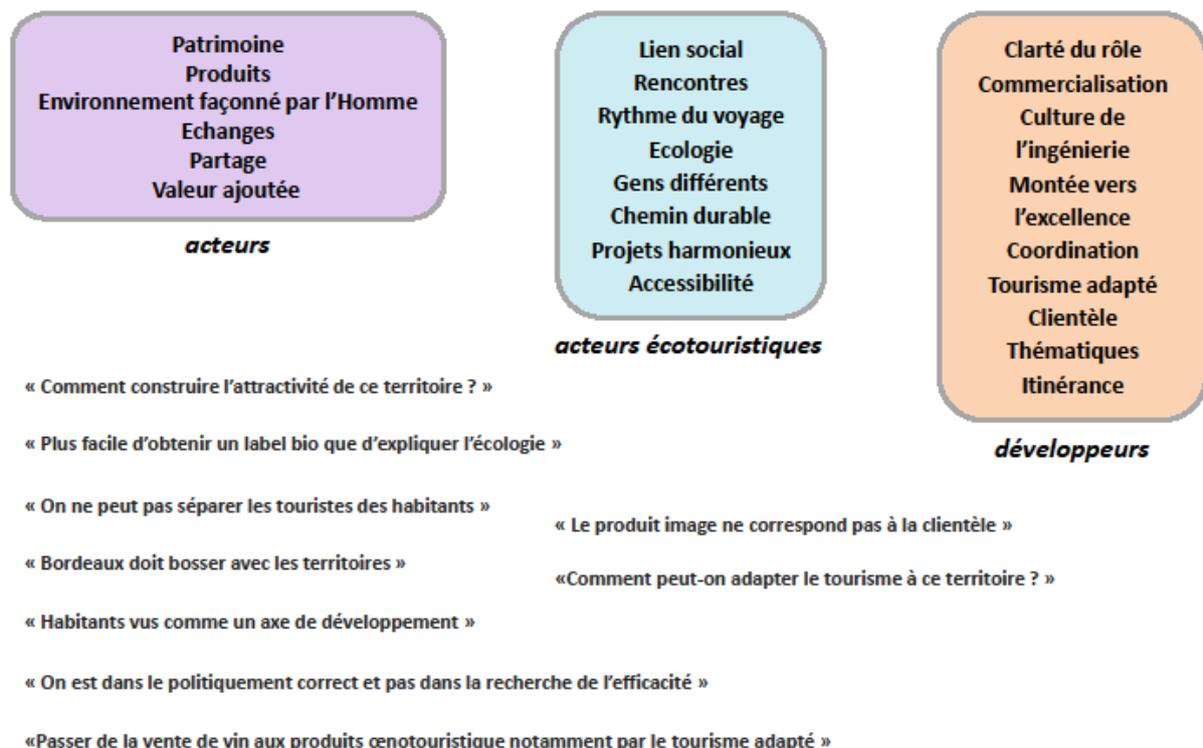
Ces acteurs, principalement institutionnels, souhaitent en fait revenir aux bases du métier d'office de tourisme-syndicat d'initiatives à savoir l'information et l'accueil plus que sur les nouvelles missions, renforcées par la loi de 2009 sur la modernisation des services publics touristiques, ambitionnant une orientation plus entrepreneuriale, fédératrice et internationale du

tourisme en France.

Les acteurs moins politiques et plus opérationnels du territoire aimeraient plus d'accompagnement, par les équipes de l'OTEM, dans la réalisation de leurs projets et une réelle vision du tourisme et du développement à long terme.

Deux « traductions » du tourisme s'opposent ainsi sur ce territoire notamment du fait de sa composition politique, économique et sociale et en raison de sa proximité géographique avec d'une part la destination Dordogne-Périgord et d'autre part, avec la métropole Bordelaise en pleine mutation touristique et économique.

Blocs de mots clés répartis par groupe d'acteurs et citations représentatives d'une approche locale du tourisme durable dans l'E2M (présentation proposée lors de la restitution de mars 2017) :



Et demain ?

Pourtant une offre touristique durable est réelle et en développement dans l'E2M, notamment du point de vue des acteurs touristiques, professionnels et investis dans une approche plus responsable du tourisme. Ils veulent éviter de faire de ce territoire un Disneyland³ du vin et de la vigne ou des bastides et des fleuves pour des croisiéristes en manque d'authenticité aux portes de Bordeaux

Les témoignages entendus durant ces écoutes suggèrent une appétence pour l'avènement d'une orientation plus active et plus participative, qui pourrait s'appuyer sur une réelle compétence des porteurs de projets dans leurs domaines : créer un lieu d'échange, une démarche d'écoute rapprochée pour réinventer l'instance idéologique à l'Ouest ? Dans une approche durable du tourisme, la participation citoyenne notamment au travers du développement des réseaux d'ambassadeurs, des projets associatifs, des hébergements éco-construits participe au développement et à l'enrichissement de la culture sur les territoires tels que celui

³ En référence à l'ouvrage de Sylvie Brunel, « La Planète disneylandisée. Pour un tourisme responsable », Sciences Humaines Editions, Auxerre, 2012, 308 pages.

de l'Entre-deux-Mers. Yves Raibaud conclut ainsi son article de 2009 : « Face à la fragilité et à la volatilité des processus, il est possible que la culture... tienne une place croissante dans les projets de développement local, non plus comme une variable associée mais comme un élément central, constructeur d'images nécessaires à la fois au développement local et aux nouveaux modes de gouvernance. ». La place de la culture et du patrimoine dans la construction d'une identité et d'une image touristiques a été plusieurs fois abordée lors de nos rencontres et entretiens mais elle reste encore à clarifier. Le témoignage des propriétaires de l'écogite les Glycines apporte des informations précieuses sur une approche relevant d'une écologie humaine du tourisme. Ils s'investissent totalement dans leur écogite, un projet de vie qui conserve une emprise avec les réalités de ce territoire

et de la société en général. Ce temps d'écoute des acteurs de l'Entre-deux-Mers permet de croire en une orientation encore plus humaine et écologique des projets touristiques : cultiver la terre, les vignes en harmonie avec la nature, raconter son territoire et son patrimoine aux habitants et aux visiteurs du monde et ambitionner un tourisme accessible à tous. Mais ce développement durable du tourisme demande une plus grande structuration et une coordination entre toutes les composantes territoriales de l'E2M, difficile à mettre en œuvre dans une incertitude conjoncturelle induite par les exigences de la restructuration des territoires notamment sur les questions de gouvernance touristique. L'histoire du tourisme dans l'E2M devrait permettre à ses développeurs d'ambitionner, dans un proche avenir, une nouvelle structuration innovante et exemplaire en matière de tourisme durable.

Écoute territoriale
réalisée par Gérard
Logié et Christel
Ventzal pour le compte
de l'UNADEL et
Territoires Conseils
en novembre 2016.